

2°— De hérauts d'armes ⁽¹⁾ et qui sont caractérisés de la manière suivante :

HOMMES DU GUET

Un groupe d'hommes du guet faisant la police de la ville, portant, la nuit, des flambeaux et annonçant les heures de nuit.

HERAULTS D'ARMES

Un groupe de hérauts d'armes précédés des hommes du guet, faisant à haute voix et à son de trompe les proclamations, les annonces des programmes de chaque jour ; le soir, portant des flambeaux, s'arrêtant sur les places publiques et les carrefours pour faire la criée des annonces du programme du lendemain.

Ces deux groupes feront aussi escorte aux personnalités officielles à leur arrivée, prendront part à toutes les cérémonies et précéderont toutes les parades, processions, etc.

(1) *Hérauts d'Armes*.— Dans l'antiquité, officiers chargés des publications solennelles et de diverses fonctions dans les cérémonies publiques. — Dans le moyen âge, officiers qui faisaient diverses proclamations et messages. — Du temps de l'ancienne monarchie, officiers qui servaient pour les cérémonies des mariages et des sacres des rois, des publications de paix, etc.—Ils étaient au nombre de 28 dont le premier, qui était roi d'armes, se nommait Montjoie Saint-Denis, ancien cri de guerre des Français.—(LITTRÉ, *Dict.* page 2006).